2020/2

REVUE DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REVUE SOUTENUE PAR L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DU CNRS

JURISPRUDENCE SOCIALE COMPARÉE

LA VIE PERSONNELLE DU SALARIÉ

COORDONNÉE PAR ALLISON FIORENTINO

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

Allison Fiorentino (Introduction), Urwana Coiquaud (Québec), Gabrielle Golding (Australie), Peter Upson (Nouvelle-Zélande), Gabriela Mendizábal Bermúdez (Mexique), Melda Sur (Turquie), Marie-Cécile Escande-Varniol et Gerhard Binkert (Allemagne), Elena Serebrykova et Elena Sychenko (Fédération de Russie), Mercedes López Balaguer et Emma Rodríguez Rodríguez (Espagne), Sébastien Ranc (France). Matthew W. Finkin (États-Unis)

JURISPRUDENCE SOCIALE INTERNATIONALE

COMMENTAIRE

Andrea Allamprese et Raphael Dalmasso - Comité Européen des Droits Sociaux - La décision du Comité de Strasbourg sur la Réclamation n°158/2017 CGIL c/ Italie : La terre tremble !

ACTUALITÉS

Organisation Internationale du Travail Organisation des Nations Unies Union Européenne

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

SYLVAINE LAULOM

Tamás Gyulavári, Emanuele Menegatti (eds), The Sources of Labour Law, Wolters Kluwer, 2020, 404 p., Alphen aan den Rijn.

REVUE DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Membres du Conseil scientifique

N. Aliprantis (Grèce), G.-G. Balandi (Italie), U. Becker (Allemagne), U. Carabelli (Italie), J. Carby Hall (Royaume-N. Allprantis (Grece), G.-G. Balandi (Italie), U. Becker (Allemagne), U. Carabelli (Italie), J. Carby Hall (Royaume-Uni), A. Cissé Niang (Sénégal), L. Compa (États-Unis), W. Däubler (Allemagne), P. Davies (Royaume-Uni), M. Dispersyn (Belgique), S. Gamonal C. (Chili), Adrian O. Goldin (Argentine), Z. Góral (Pologne), M. Iwamura (Japon), J.-C. Javillier (France), P. Koncar (Slovénie), M. Nasr-Eddine Koriche (Algérie), A.-M. Laflamme (Canada), R. Le Roux (Afrique du Sud), A. Lyon-Caen (France), A. Monteíro Fernandes (Portugal), A. Montoya Melgar (Espagne), A. Neal (Royaume-Uni), R. Owens (Australie), C. Papadimitriou (Grèce), P.-G. Pougoué (Cameroun), M. Rodríguez-Piñero (Espagne), J.-M. Servais (Belgique), A. Supiot (France), M. Sur (Turquie), G. Trudeau (Canada), C. Vargha (Bureau International du Travail), M. Weiss (Allemagne), A. Zheng (Chine).

Directrice de la publication

Isabelle Daugareilh, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Rédactrice en Chef

Marie-Cécile Clément, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Secrétaire de rédaction

Marilyne Mondolfi, COMPTRASEC (UMR CNRS 5114), Université de Bordeaux.

Mise en page

Corinne Blazquez, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA).

Membres du Comité éditorial

Pablo Arellano Ortiz (Organisation Internationale du Travail - Université Pontifica de Valparaiso PUCV - Chili), Philippe Auvergnon (CNRS - Université de Bordeaux - France), Eri Kasagi (CNRS - Université de Bordeaux - France), Risa L. Lieberwitz (Université de Cornell - États-Unis), Pascale Lorber (Université de Leicester - Royaume-Uni), Stefania Scarponi (Université de Trento - Italie), Yuki Sekine (Université de Kobé - Japon), Achim Seifert (Université Friedrich Schiller de Iéna - Allemagne) et Ousmane O. Sidibé (Mali).

Correspondants du réseau d'Actualités juridiques internationales

- AFRIQUES: A. Govindjee et K. Malherbe (Afrique du Sud), C. Boukli-Hacène et Z. Yacoub (Algérie), B. Millefort Quenum (Bénin), P. Kiemde et H. Traoré (Burkina-Faso), P.-E. Kenfack (Cameroun), S. Yao Dje et D. Koffi Kouakou (Côte d'Ivoire), P. Kalay (République Démocratique du Congo Congo Kinshasa), S. Ondze . (République du Congo - Congo Brazzaville), I. Yankhoba Ndiaye et Massamba Gaye (Šénégal), N. Mzid et A. Mouelhi (Tunisie)

- Mouelhi (Tunisie)

 AMÉRIQUES: A. O. Goldin, D. Ledesma Iturbide et J. P. Mugnolo (Argentine), A. V. Moreira Gomes, S. Machado et J. Sarmento Barra (Brésil), R.-C. Drouin, A.-M. Laflamme, L. Lamarche et G. Trudeau (Canada), P. Arellano Ortiz et S. Gamonal C. (Chili), C. Castellanos Avendano, A. N. Guerrero et V. Tobon Perilla (Colombie), R. L. Lieberwitz (États-Unis), P. Kurczyn Villalobos (Mexique), L. Gamarra Vílchez et M. K. Garcia Landaburu (Pérou), M. Ermida Fernández et H. Barretto Ghione (Uruguay).

 ASIE-OCÉANIE: D. Allen, S. McCrystal et T. Walsh (Australie), A. Zheng (Chine), J. Park (Corée du Sud), G. Davidov (Israël), S. Dake, M. Iwamura, E. Kasagi, H. Nagano, Y. Sekine et Y. Shibata (Japon), S. Taweejamsup (Thaïlande) et Tuấn Kiệt Nguyễn (Vietnam).

 EUROPE: A. Seifert (Allemagne), A. Csuk et G. Löschnigg (Autriche), A. Lamine et V. De Greef (Belgique), A. Filcheva et Y. Genova (Bulgarie), C. Jacqueson (Danemark), I. Vukorepa (Croatie), J. L. Gil y Gil (Espagne), E. Serebryakova et A. Alexandrova (Fédération de Russie), M. Badel, M. Gally, J.-P. Laborde, S. Ranc et M. Ribeyrol-Subrenat (France), C. Papadimitriou et A. Stergiou (Grèce), T. Gyulavári et K. Rúzs Molnár (Hongrie), M. O'Sullivan (Irlande), A. Mattei et S. Nadalet (Italie), B. Bubilaityte Martisiene et G. Tamašauskaitė (Lituanie), S. Burri et N. Gundt (Pays-Bas), M. Gajda, A. Musiała et M. Pliszkiewicz (Pologne), T. Coelho Moreira et A. Monteiro Fernandes (Portugal), M. Stefko et V. Štangová (République Tchèque), F. Rosioru (Roumanie), J. Carby-Hall et P. Lorber (Royaume-Uni), F. Bojić et L. Kovačević (Serbie), P. Koncar et B. Kresal (Slovénie), J. Julén Votinius (Suède) K. Pärli et A. Meier (Suisse), Kübra Doğan Yenisey et M. Sur (Turquie). J. Julén Votinius (Suède) K. Pärli et A. Meier (Suisse), Kübra Doğan Yenisey et M. Sur (Turquie).

SOMMAIRE 2020/2

JURISPRUDENCE SOCIALE COMPARÉE

LA VIE PERSONNELLE DU SALARIÉ

COORDONNÉE PAR ALLISON FIORENTINO

p. 6 ALLISON FIORENTINO

Introduction - La vie privée du salarié dans la jurisprudence comparée

p. 14 URWANA COIQUAUD

Tatouages sur les corps et corps à l'ouvrage : état de la jurisprudence au Québec

p. 24 GABRIELLE GOLDING

L'utilisation des réseaux sociaux par les salariés en Australie

p. 36 Peter Upson

La réglementation en matière de dépistage des drogues sur le lieu de travail en Nouvelle-Zélande

p. 48 Gabriela Mendizábal Bermúdez

La protection de la vie privée des travailleurs, un défi pour la législation mexicaine

p. 56 Melda Sur

Vie personnelle et relation de travail dans la jurisprudence en Turquie

p. 66 Marie-Cécile Escande-Varniol et Gerhard Binkert

Le licenciement du salarié pour une activité personnelle à l'origine d'un préjudice ou d'une gêne pour l'entreprise

p. 76 Elena Serebryakova et Elena Sychenko

Les droits de l'employeur sur la vie privée du salarié : étude du droit russe

p. 86 Mercedes López Balaguer et Emma Rodríguez Rodríguez

Le droit à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée en Espagne

p. 94 SÉBASTIEN RANC

Le respect de la vie personnelle sur le temps et lieu de travail : l'inspection des dossiers informatiques du salarié

p. 102 MATTHEW W. FINKIN

Le contrôle de la vie privée par les employeurs: la topographie karstique du droit américain

SOMMAIRE 2020/2

JURISPRUDENCE SOCIALE INTERNATIONALE

COMMENTAIRE

p. 114 Andrea Allamprese et Raphael Dalmasso

Comité Européen des Droits Sociaux - La décision du Comité de Strasbourg sur la Réclamation n°158/2017 CGIL c/ Italie : la terre tremble!

ACTUALITÉS

- p. 124 ALEXANDRE CHARBONNEAU OIT L'avenir du travail en suspens
- p. 130 ELENA SYCHENKO ONU Les activités des organes des Nations Unies chargés des droits de l'homme en 2019
- p. 134 HÉLÈNE PAYANCÉ UNION EUROPÉENNE Complément de pension contributive espagnol et discrimination directe au détriment des pères CJUE, 12 décembre 2019, Aff. n°C-450/18, WA c./Instituto Nacional de la Seguridad Social

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

p. 142 SYLVAINE LAULOM

Tamás Gyulavári, Emanuele Menegatti (eds), The Sources of Labour Law, Wolters Kluwer, 2020, 404 p., Alphen aan den Rijn.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

SYLVAINE LAULOM

Avocate Générale, Chambre sociale, Cour de cassation

TAMÁS GYULAVÁRI, EMANUELE MENEGATTI (eds), THE SOURCES OF LABOUR LAW Wolters Kluwer, 2020, 404 p., Alphen aan den Rijn

Les ouvrages de droit du travail comparé restent, aujourd'hui encore, trop rares et c'est l'un des grands mérites de cet ouvrage que de proposer un voyage sur les 5 continents pour ausculter l'état des sources du droit du travail. L'ampleur de l'ouvrage doit être souligné tant par l'objet analysé que par le champ géographique couvert. Ce ne sont pas moins de 15 pays qui sont analysés (Australie, Brésil, Chine, Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Italie, Pologne, Russie, Espagne, Suède, Afrique du Sud, Royaume-Uni et Etats Unis). Si les pays européens restent majoritaires, l'ouvrage permet une plongée dans des systèmes juridiques d'une très grande variété et il offre un matériel inégalé permettant d'établir des comparaisons.

La structure de l'ouvrage est classique mais reste indépassable des approches comparatives: une première partie est consacrée à des approches « horizontales » ou transversales et internationales, la deuxième partie regroupe les articles dédiés aux situations nationales, articles qui suivent une structure commune permettant d'identifier des parallèles et des objets de comparaisons.

L'ouvrage est fondé sur une prémisse : le droit du travail, édifice unique des sociétés modernes, est aujourd'hui en péril, sa légitimité est questionnée. Les politiques de flexibilisation et de « modernisation » menées depuis des années à l'échelle européenne et nationales ont attaqué le contenu des règles de droit du travail, mais plus fondamentalement sa structure. C'est précisément cette structure, cette architecture en évolution des sources du droit du travail qui fait l'objet de cette recherche, en constitue l'apport essentiel et son originalité.

Cinq chapitres constituent la première partie « horizontale » de l'ouvrage et proposent une approche originale des sources du droit du travail. On aurait pu s'attendre à une analyse des différentes sources, par exemple les sources constitutionnelles, les sources conventionnelles, la question de la hiérarchie ou de l'articulation des différentes sources entre elles. Les éditeurs de l'ouvrage ont, à juste titre, privilégié une autre approche en choisissant de demander à cinq spécialistes reconnus de traiter de thèmes transnationaux et/ou comparistes. Après un chapitre introductif par les éditeurs de l'ouvrage, dressant une première comparaison des évolutions nationales (Chap. 1 : « Introduction : recent trends in the Hierarchy of Labour Law Sources »), Alan Neal, dans un deuxième chapitre (« Recalling some of the historical roots for twenty-first century approaches to regulation of the world of work), propose une reconstruction historique des racines du droit du travail et la centralité première du contrat de travail. L'un des intérêts majeurs de l'analyse d'Alan Neal est sans contexte d'introduire le droit chinois dans l'analyse. Deux chapitres de cette partie (chapitre 4 rédigé par Joellen Riley Munton, « Judge-Made Law in the Common Law World : a Conservative Influence on the Transformation of Labour Law by Statute »,

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

et chapitre 5, rédigé par Martin Risak, « Filling the (Increasing) Gaps : the Role of Judges as Substitute Legislators in Labour Law in the Civil Law Countries ») analysent ensuite le rôle du juge en droit du travail, dans les systèmes de Common law et dans les systèmes de droit civil où l'on voit, qu'en dépit d'une conception fondamentalement différente du juge et de la jurisprudence, leur rôle dans le développement du droit du travail apparaît remarquablement similaire. Ils démontrent ainsi à quel point l'opposition classique en droit comparé entre les pays de Common law et les pays de droit civil doit être relativisé en droit du travail, les pays pouvant mieux être analysés au regard notamment du rôle dévolu à l'autonomie collective. Les chapitres 3 et 6 - respectivement rédigés par Edoardo Ales, « The regulatory function of collective agreements in the light of its relationship with statutory instruments and individual rights: a multilevel approach » et Emanuele Menegatti, « The impact of the European Union economic governance on the hierarchy of national labour law sources » - partagent une approche internationale et européenne. Edoardo Ales analyse la fonction normative des accords collectifs en droit international et européen (entendu ici largement et intégrant tant le droit de l'Union européenne que le droit du Conseil de l'Europe). Du côté de l'OIT, la fonction normative des conventions collectives, c'est-à-dire la reconnaissance qu'il existe d'autres sources que la loi pour réglementer les conditions de travail et que ces sources conventionnelles peuvent produire les mêmes effets que la loi et prévaloir sur le contrat de travail, a été reconnue et soutenue dès l'instauration de l'organisation internationale. Comme le montre Edoardo Ales, l'Union européenne a également reconnu et soutenu cette fonction normative et nombreux sont les textes européens, qu'il s'agisse du droit dérivé ou des Traités et des chartes, qui reconnaissent et organisent cette fonction normative, y compris dans sa capacité dérogatoire. C'est d'ailleurs tout le paradoxe car la gouvernance économique européenne, comme le montre Emanuele Menegatti, a fortement milité pour que les Etats membres œuvrent à une restructuration de leurs sources du droit du travail, conduisant à une remise en cause, d'une part, du rôle de la législation et, d'autre part et surtout, des systèmes centralisés de relations collectives et de conventions collectives. A travers l'exemple de trois pays (France, Italie et Portugal), Emanuele Menegatti montre que les Etats ont repris à leur compte les injonctions européennes et ont, pour certains, profondément modifié leur législation en privilégiant une négociation collective dérogatoire d'entreprise. Cette décentralisation désorganisée, soutenue par (ou exigée de) l'Union européenne peut conduire à une individualisation de la réglementation du travail, susceptible à terme de conduire à un déclin irréversible du droit du travail, remplacé par un régime général de liberté contractuelle. La conclusion de ce chapitre nuance néanmoins cette perspective en mettant l'accent sur les capacités de résistance des systèmes nationaux.

C'est d'ailleurs tout l'intérêt de la deuxième partie que de proposer une perspective mondiale des évolutions des sources du droit du travail, où est en jeu l'avenir même du droit du travail. Le champ géographique couvert par l'ouvrage permet de proposer une cartographie des transformations récentes des sources du droit et de leur articulation hiérarchique. La flexibilisation du droit du travail à l'œuvre depuis plusieurs années n'induit pas qu'une transformation du contenu des normes mais elle affecte plus fondamentalement encore les sources de droit du travail. Traditionnellement, le principe de faveur a permis une articulation des sources de droit du travail protectrice des droits des salariés. Cette architecture traditionnelle du droit du travail se fissure à tel point que l'édifice est aujourd'hui en péril. La lecture des 15 chapitre nationaux offre néanmoins une vision beaucoup plus nuancée et surtout diversifiée de ces évolutions. Dans cette perspective, l'un des apports majeurs des rapports nationaux est de montrer l'originalité de chaque système et surtout les forces de résistance à l'œuvre.

BON DE COMMANDE / ORDER FORM / HOJA DE PEDIDO

TARIFS 2020

Nom/Name/Nombre

TVA

IVA

REVUE DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

(PAPIER) ISSN 2117-4350 (E-JOURNAL) ISSN 2262-9815

PAR AN

3 Numéros papiers (français) 1 Numéro électronique (anglais)

COMPTRASEC

UMR 5114

Mme Marie-Cécile Clément

Université de Bordeaux

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC cedex FRANCE

Tél. 33(0)5 56 84 54 74 Fax 33(0)5 56 84 85 12

Email: revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

Adresse/Address/Direcció Code postal/Zip Code/Codigo postal Pays/Country/Pais Ville/City/Ciudad		
)		
		Prix/Price/Precio
Abonnement Annuel Annual Subscription Suscripción anual	Revue papier / Print Journal / Revista Impressa (3 n° en français / 3 issues in French / 3 números en francés)	105 €
	Revue électronique / E-journal/ Revista Electrónica (1 n° en anglais/1 issue in English, 1 número en inglés)	70€
	Pack Revues papier et électronique / Printed copies & E-journal / Revistas impresa y electrónica (3 n° en Français & 1 n° en Anglais/ 3 issues in French & 1 in English/ 3 números en francés & 1 en inglés)	145€
Prix à l'unité Unit Price Precio unitario	Revue Papier / Print Journal/ Revista Impressa	40 €
	Revue électronique/E-Journal/Revista Electrónica	70€
	Article/ Journal article/Artículo	6€
Frais de part compris / Postal charges included / Gastes de apuia incluides		

MODE DE RÈGLEMENT/MODE DE PAYMENT/FORMA DE PAGO

Livraison / Delivery/Entrega:

2,10% France / 1,05% DOM & Corse / 0% UE & hors UE

PAIEMENT EN LIGNE / ONLINE PAYMENT / PAGO EN LINEA (Carte de crédit - Credit card - Tarjeta de credito)

CHÈQUE / CHEK
À libeller à l'ordre de / Make out to / A la orden de Monsieur l'agent comptable de l'Université de Bordeaux

NB: Le paiement en ligne est à privilégier

Online payment is preferred / El pago en linea se prefiere

Date Signature

Préciser ici les numéros de la Revue qui vous intéressent ou l'année à partir de laquelle vous souhaitez souscrire un abonnement / Please mention here the issues you are interested in / Por favor, especifique aqui los numeros de la revista que desea

TOTAL

Pour souscrire un abonnement permanent (renouvellement annuel automatique) cocher la case ci-dessous

> ABONNEMENT PERMANENT PERMANENT SUBSCRIPTION SUSCRIPCIÓN PERMANENTE





La Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale est publiée par le COMPTRASEC, UMR 5114 CNRS de l'Université de Bordeaux depuis 1981. Elle est diffusée trois fois par an dans le but de contribuer au développement des analyses et des échanges sur le droit du travail et de la sécurité sociale à travers le monde. La Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale est membre de l'International Association of Labour Law Journals (IALLJ), réseau international d'échange d'idées et de publications en droit du travail et de la sécurité sociale.

Pour toute correspondance ou proposition de contribution écrire à :

Marie-Cécile CLÉMENT

COMPTRASEC - UMR CNRS 5114 - Université de Bordeaux 16, avenue Léon Duguit - CS 50057 - 33608 PESSAC cedex FRANCE

E-mail: marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr

Téléphone : 33 (0)5 56 84 54 74 - Télécopie : 33 (0)5 56 84 85 12

http://comptrasec.u-bordeaux.fr

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs. Lorsqu'une traduction est effectuée en langue française, elle l'est sous la responsabilité du rédacteur en chef et des membres du Comité éditorial.

Tout manuscrit est soumis, sans indication du nom de l'auteur, à deux lecteurs pour évaluation et avis avant publication.

NUMÉRO PRÉCÉDENT

ÉTUDES

La « re-régulation » de la protection contre le licenciement au Pérou par LE TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL F. VILLANUEVA

LA PROTECTION DU DROIT SYNDICAL EN TURQUIE - LE DROIT ET LES RÉALITÉS M. SUR

La loi québécoise sur l'équité salariale mesurée à l'aulne des théories FÉMINISTES C. SÉNÉCHAL

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES DES SYSTÈMES D'AUTORÉGULATION DES ENTREPRISES EN AMÉRIQUE LATINE

D. M. LEDESMA ITURBIDE

LE « REDDITO DI CITTADINANZA » ITALIEN EN RECHERCHE D'IDENTITÉ : UN REGARD COMPARÉ PAR : APPROCHE EUROPÉENNE ET COMPARATIVE E. A. GRASSO

LES FORMES D'ACTION COLLECTIVE DES TRAVAILLEURS AU BURKINA FASO : éléments de réflexion à partir de l'avis n°05-2017/2018 du Conseil d'Etat

H. TRAORÉ

LA PROCÉDURE DE CONTRÔLE URSSAF : UN SYSTÈME À PARFAIRE F. TAQUET

LE CADRE CONCEPTUEL DE LA LÉGISLATION SUR LES RETRAITES DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE A. ALEKSANDROVA

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DANS LE DOMAINE DES RELATIONS DE TRAVAIL EN ESPAGNE

J. CRUZ VILLALÓN

LE RÉGIME DES RETRAITES EN ITALIE : LA RÉFORME PERMANENTE S. G. NADALET

ACTUALITÉS JURIDIQUES INTERNATIONALES

Afriques : Algérie - Amériques : Argentine / Brésil / États-Unis / Mexique - Asie-Océanie : Chine / Japon - Europe : Bulgarie / Espagne / Fédération de Russie / France / Grèce / Irlande / Pays-Bas / Pologne / Portugal / République de Serbie / Royaume-Uni / Suisse

À PARAÎTRE

2020/3

Dossier thématique

THÈME: LA DIRECTIVE 2019/1158 DU 20 JUILLET 2019 CONCERNANT L'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PERSONNELLE ET VIE PRIVÉE DES PARENTS ET DES AIDANTS COORDINATION PAR PASCALE LORBER ET GUILLAUME SANTORO

ACTUALITÉS JURIDIQUES INTERNATIONALES

REVUE

DE DROIT COMPARÉ

DU TRAVAIL

ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

REVUE DE DROIT COMPARÉ DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

4 numéros par an

- ~3 éditions papier (en français)
- ~1 édition électronique (en anglais)

2020/1

Etudes

Actualités Juridiques Internationales

Jurisprudence Sociale Comparée Jurisprudence Sociale Internationale Chronique bibliographique

2020/3

Dossier thématique Actualités Juridiques Internationales

2020/4

Studies Thematic Chapter Comparative Labour Case Law International Legal News Comparative Labour Law Literature

Pour plus d'informations

http://comptrasec.u-bordeaux.fr/revuede-droit-compare-du-travail-et-de-lasecurite-sociale

Contact

revue.comptrasec@u-bordeaux.fr

COMPTRASEC

Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale



